

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 10 MARS 2020**

L'AN DEUX MIL VINGT, MARDI 10 MARS À DIX HUIT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Martine COUET, Maire.

<u>Étaient présents</u>	Mme Martine COUET, M. Claude JOUSSE, Mme Sylvie LE DRÉAU, M. Dominique COLIN, Mme Lydia DESBOIS, Mme Sandrine DEMAYA, Mme Nicole GUYON, Mme Valérie MUSSARD, M. Cyrille OLLIVIER.
<u>Absents-excusés</u>	Mme CORVAISIER donne pouvoir à Mme LE DREAU
<u>Absente</u>	M. Miguel FIMIEZ, Mme Hélène BARRÉ
<u>Secrétaire de séance</u>	M. Claude JOUSSE

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du mardi 3 mars 2020
- Désignation du secrétaire de séance :

Ordre du jour

1. Attribution des subventions aux associations
2. Finances : Approbation des budgets primitifs 2020

 Vote des taux communaux 2020
3. Comptes rendus des commissions communales
4. Comptes rendus des commissions communautaires.
5. Questions diverses.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 3 mars 2020

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 3 mars 2020 à l'unanimité des membres présents et représentés.

1. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2020

Délibération DE01-10032020

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commission finances s'est réunie le 9 mars 2020 pour instruire les dossiers de demande de subvention reçus au titre de l'année 2020. Elle expose les propositions de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'attribuer les subventions communales de la manière suivante :

Organisme	Montant 2020
VAL Asso	600 €
Association Canine de l'Ouest	150 €
Les Voiv'Rires	600 €
Ludothèque Récréajoux	440 €
Génération Mouvement	500 €
Club de Gymnastique Volontaire	600 €
Association Culturelle Cantonale	224 €
ADMR	200 €
Association Parents d'élèves	1 000 €
Coopérative scolaire	300 €
UNC AFN	200 €
Univers scène	200 €
Union Sportive Roézé-sur-Sarthe	800 €
RASED	151 €
Association des usagers des gares de Noyen La Suze Voivres	100 €
Ligue contre le cancer	100 €
Collectif Santé inter associations de la Sarthe	100 €
Association de Sauvegarde des Croix et calvaires de la Sarthe	200 €
Don du sang	100 €
Resto du coeur	100 €
Groupe Etival Solidarité Tiers Monde	150 €
Réserve	1 185 €

2. Vote des budgets primitifs 2020 – Budget principal commune, budget multiservices et budget panneaux photovoltaïques

Délibération DE02-10032020

Madame le Maire présente les budgets suivants pour vote :

BUDGET PRINCIPAL :

Le budget primitif s'équilibre à 911 835 € en fonctionnement et à 1 309 900 € en investissement.

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGET MULTISERVICES :

Le budget primitif s'équilibre à 7 950 € en fonctionnement et 26 351 € en investissement.

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :

Le budget primitif s'équilibre à 1 476 € en exploitation et 2 901 € en investissement.

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget principal commune, le budget multiservices et le budget panneaux photovoltaïques de l'exercice 2020 tel que résumé ci-dessus.

3. Vote des taux d'imposition 2020

Délibération DE03-10032020

Madame le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur les taux d'imposition pour les taxes locales de l'année 2020.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de maintenir les taux d'imposition comme l'année passée.

Taxe d'habitation :	14,23%
Foncier bâti :	21,23%
Foncier non bâti :	35,40%

Les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2013.

4. Comptes-rendus des Commissions communales

Néant

5. Comptes-rendus des commissions communautaires

Néant

6. Questions diverses

- Composition du bureau des élections municipales du 15 mars :

Présidente : Martine COUET

Secrétaire : M. Lionel MEGRET

Assesseur : M. Miguel FIMIEZ

Assesseur suppléant : Mme Karine PEGARD

Assesseur : M. Cyrille OLLIVIER

Assesseur suppléant : Mme Sylvie LE DREAU

8h 10h30	10h30 13h	13h 15h30	15h30 18h
Martine COUET	Lydia DESBOIS	Dominique COLIN	Martine COUET
Cyrille OLLIVIER	Claude JOUSSE	Valérie MUSSARD	Cyrille OLLIVIER
Miguel FIMIEZ	Miguel FIMIEZ	Miguel FIMIEZ	Miguel FIMIEZ

La séance est levée à 19h45

SIGNATURES des conseillers municipaux présents lors de la séance du 10 mars 2020 :

Mme Hélène BARRÉ	M. Dominique COLIN	Mme Christelle CORVAISIER	Mme Martine COUET
Absente		Absente excusée	
Mme Sandrine DEMAYA	Mme Lydia DESBOIS	M. Miguel FIMIEZ	Mme Nicole GUYON
		Absent	
M. Claude JOUSSE	Mme Sylvie LE DREAU	Mme Valérie MUSSARD	M. Cyrille OLLIVIER